

## **Compte rendu Conseil Municipal Avril 2014**

Le 15 avril, pour une des toutes premières réunions du conseil municipal, celui ci a eu droit à une avalanche de chiffres. En effet avant de s'attaquer au budget prévisionnel de 2014, il leur a fallu tout d'abord approuver, ou non, les comptes administratifs et comptes de gestion de 2013. Pour ce faire, Pierre Vivicorsi prenait la présidence de ce conseil et présentait les résultats.

De ces comptes il ressort ( sauf erreur de ma part )

Budget principal-Compte Administratif

section fonctionnement

excédent de 244 913 euros (719 216 de recettes pour 474 303 de dépenses)

section investissement

excédent de 212 393 euros ( 581 112 de recettes pour 368 719 de dépenses)

Budget de l'eau

Budget de fonctionnement

Excédent de 3 733 euros ( 67 297 de recettes pour 63 564 de dépenses )

Budget d'investissement

Excédent de 13 173 euros ( 52 521 de recettes pour 39 348 de dépenses)

Comptes approuvés à l'unanimité

Le maire entre pour expliquer les grandes lignes du budget prévisionnel pour 2014

Il présente un budget principal, section fonctionnement, équilibré à 745 772 euros, et section investissement, équilibré à 2 045 815 euros. Le budget de l'eau s'équilibrant quand à lui à 73 060 euros pour le compte de fonctionnement et 105 465 euros pour le compte investissement.

Le budget de fonctionnement de l'eau s'équilibrant à 73 060 euros ; celui d'investissement à 105 465 euros ;

-Dans les sections investissement sont budgétisés:schéma directeur de l'eau potable, assainissement du Hameau de Gévaudan, entretien sources et captages, pour ce qui concerne l'eau, et l'achat d'un nouveau véhicule, le chauffage de la distillerie, l'éclairage public, l'achat de terrain, les travaux de voirie..pour ce qui concerne le budget principal)

Comptes approuvés à l'unanimité.

Vient le vote des 4 taxes :Elles restent inchangées .

T Habitation 9.96 %

T Foncière bâtie 22,23 %  
T Foncière non bâtie 49,74 %  
et CET ancienne T Professionnelle 25,41 %  
Adopté à l'unanimité

Séance des questions diverses

M le Maire fait part d'une donation de terrain à la commune d'une superficie de 300 m<sup>2</sup>, situé dans « les vignes », don de Me Nicole Thierry, le conseil l'en remercie vivement, et d'autre part il annonce l'achat d'un terrain situé place des pierrots pour un montant de 524 euros, acquisition qui permettra d'agrémenter cette placette.

A la demande de marchands ambulants, une réglementation du marché du lundi sera instaurée, avec droit de place, et en privilégiant les fidèles, toutes saisons confondues.

Le conseil pouvait alors se retirer